

Conseil du STIF du 29 mai 2008

Un budget 2008 en forte augmentation

Approbation du compte financier 2007 et décision modificative du budget 2008.

Réuni sous la présidence de Jean-Paul Huchon, le Conseil du STIF a approuvé le compte financier 2007 et voté son budget modificatif.

Grâce à une nette augmentation des recettes voyageurs due à la hausse du trafic sur tous les réseaux de transport cumulée à une bonne maîtrise des dépenses, le Conseil du STIF est en mesure de décider un accroissement significatif de son budget d'investissement ainsi que l'engagement de mesures nouvelles pour améliorer l'offre de transport et la tarification :

Le budget 2008 du STIF

- consacrera **140M€**, au total en année pleine, à l'engagement de mesures nouvelles.
- Permettra de financer **546M€** d'investissements nouveaux.

140 M€ supplémentaires pour améliorer l'offre de transport

Des mesures nouvelles pour tous les franciliens :

- Pour les plus démunis, dès la fin 2008, le STIF accordera la gratuité des transports aux chômeurs en fin de droit titulaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique et bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire ainsi que pour les parents titulaires de l'Allocation Parents Isolés. Cette mesure représente un coût d'environ 3M€*.
- Pour les voyageurs du RER A: sans attendre les investissements en matériel roulant destinés au RER A que le STIF s'apprête à financer, le STIF, dès 2008, engage 4,5M€* pour remplacer les trains courts par des trains longs et de doubler ainsi la capacité des rames du RER A en heures creuses et le samedi sur certaines missions. Ces 4,5M€ s'ajoutent aux 11M€/an votés au titre du renfort de la nouvelle offre du RER A depuis février 2008.

- Pour les voyageurs du métro : 10M€* votés en décision modificative permettront de continuer le programme de renfort sur 4 lignes de métro.
- Pour les quartiers classés politique de la ville : 10M€* permettront d'accélérer le programme de renforcement de l'offre de transport dans les quartiers classés politique de la ville en Ile-de-France. L'objectif du STIF est que ces 150 quartiers fassent l'objet d'un renfort significatif au moins sur une des lignes qui les dessert vers un pôle de correspondance du réseau ferroviaire ou vers un bassin de vie.
- Pour les voyageurs Transilien : 56M€ permettront de financer le programme de restructuration de l'offre des trains franciliens avec la mise en place de dessertes cadencées sur les réseaux de Paris Sud-Est, Paris-Montparnasse et Paris-Saint Lazare.
- 46,5M€ pour les bus, et permettre à ce mode de transport pratique et complémentaire au réseau ferré, de répondre au plus près aux besoins des franciliens. En petite couronne, 10M€* seront destinés à l'augmentation de l'offre des lignes Mobilien ; 1,5M€* pour le T3 et le TVM. 10M€* concerneront les lignes de bus de Paris, notamment en heure de pointe, en soirée et les week-ends. 15M€* permettront de mieux desservir les zones d'activité en développement notamment en petite couronne. Enfin 10M€ concerneront le développement de lignes de bassin.
- Pour la ligne 13 : 9,9M€ voté au budget initial seront attribués au renfort de l'offre lié au prolongement de la ligne. Ce montant intègre la restructuration des lignes de bus du secteur.

546 M€ de programme nouveaux d'investissement

Ce montant s'ajoute au 1,4 milliard de programme déjà voté par le Conseil du STIF depuis sa décentralisation en 2006.

Le Conseil du STIF a décidé notamment des montants suivants :

240M€, dont 58M€ pour la seule année 2008, pour accélérer la mise en œuvre d'un plan exceptionnel conduit avec la SNCF et RFF pour améliorer la qualité de service des lignes ferroviaires en Ile de France. Dans le cadre de ce plan, en cours de préparation, le STIF accompagnera la SNCF pour cofinancer :

La rénovation des Z2N (Z5600/ Z8800/ Z20500): ce nouveau programme de rénovation du matériel roulant améliorera le confort des 304 rames SNCF de deux niveaux dites Z2N (52 rames Z5600, 58 rames Z8800 et 194 rames Z20500), qui circulent principalement sur les RER C et D.

Ainsi, c'est la totalité du parc de matériel roulant exploité par la SNCF qui, à l'horizon 2015/2016, sera entièrement renouvelé ou rénové.

L'accélération du financement de la nouvelle automotrice Francilien et des AGC : il est proposé d'accélérer la livraison des nouvelles rames pour passer à un rythme de livraison de 30 à 40 rames par an.

*Chiffres année pleine

Un programme supplémentaire de rénovation et d'aménagement des gares

Dans le cadre du Contrat signé avec la SNCF, le STIF a négocié une accélération très forte de la mise en œuvre du programme de rénovation des gares, en premier lieu, sur les gares de petite, et surtout, grande couronne qui présentent un déficit important d'image et de qualité de service.

Il est a été décidé de compléter ce dispositif en prévoyant notamment la réalisation rapide de gares supplémentaires dans le cœur de l'agglomération sur le RER C.

Programme d'amélioration des accès des gares et du réseau : pour moderniser les ascenseurs et escaliers mécaniques et améliorer ainsi les accès des gares et du réseau

131M€ au titre d'investissements nouveaux de qualité de service pour l'année 2008.

97M€ pour financer les travaux relatifs à la mise ne œuvre du programme RER B Nord+.

42M€ pour améliorer le parc des bus desservant la moyenne et grande couronne. Le STIF a prévu cette enveloppe pour aider les entreprises privées de bus réunies au sein d'OPTILE et TRA à acquérir de nouveaux véhicules dans le souci d'offrir à ces voyageurs des bus neufs, confortables et sûrs.

18M€ permettront de financer l'installation des portes palières sur la ligne 13.

17M€ au titre de la réalisation des études du Contrat de Projets

Contact Presse :

Geneviève Richard-Barruel – 01 47 53 28 42
Genevieve.richard-barruel@stif.info